

L'école des enfants de troupe de Rambouillet

Il est impossible d'aller au château de Rambouillet sans voir l'imposant bâtiment de plus de 200 mètres de long, longé par la voie communale des Gardes, côté parc, et les rues Raymond-Poincaré, puis de-la-Motte, côté ville.

A droite de l'entrée, en façade face au château, une plaque rappelle que

« Ces bâtiments furent occupés par l'Ecole Militaire Préparatoire de Rambouillet de 1875 à 1934.

Près de 5000 élèves y furent formés dans l'idéal de servir la patrie. »

Ce mémorial, installé le 21 juin 1959 rappelle que beaucoup de ces élèves sont tombés glorieusement au champ d'honneur, et se termine en citant la devise de l'école « *Grandir, combattre, vaincre* ».

C'est l'histoire de cet immeuble, et de cette école que nous allons nous remémorer ici.

L'immeuble

On doit la première construction au comte de Toulouse. On sait qu'il était un grand amateur de chasse à courre, comme le furent tous les occupants successifs du château de Rambouillet, mais on a du mal à imaginer aujourd'hui les moyens mobilisés pour cette chasse : en 1707, il ne possède pas moins de 250 chevaux de selle !

Il fait donc construire, à l'emplacement actuel, trois vastes écuries de deux niveaux. La plus grande abrite « 102 chevaux placés de file, avec les chambres pratiquées dans les trumeaux pour les palefreniers qui y ont chacun leur lit » (« le Mercure Galant » d'août 1707.)

En 1736 Louis XV s'éprend de Rambouillet. Il est souvent accompagné par plus de 500 personnes. Il faut les loger, et le roi décide donc de réaliser d'importants travaux.

Les écuries sont alors surélevées de deux étages, dont un en mansarde, et les trois bâtiments primitifs sont réunis et augmentés pour n'en former plus qu'un, dont la façade principale fait face au château : c'est le bâtiment qui existe encore aujourd'hui.

Au rez-de-chaussée on trouve remises et écuries, et au dessus, 54 appartements de maître, vastes, largement aérés et bien éclairés par de grandes fenêtres. Ils accueillent les familiers du roi, pas assez importants pour séjourner avec lui dans le château, mais assez pour en rester très proches.



A la Révolution le domaine, acquis par Louis XVI en 1783, devient « bien national » et reste inoccupé. Il est à nouveau consacré à la vénerie impériale au début du XIX^{ème} siècle, avant de devenir caserne des gardes, puis hôpital militaire. Mais il reste sous-employé en raison de la proximité de ceux de Versailles et de Paris, et en 1875 il est converti en école de préparation militaire.

Les enfants de troupe

Quittons un instant Rambouillet pour évoquer le sort des enfants de soldats à travers l'histoire.

Sous l'ancien régime, les soldats étaient autorisés à se marier, et un grand nombre de femmes accompagnaient l'armée. La maigre solde du père devait faire vivre la famille, et très vite les enfants devaient donc gagner leur vie.

Sous le nom de « valets » ou de « goujats » les garçons avaient à peu près le rôle des mousses sur les bateaux. Condamnés à une vie de nomade, à la servilité, sinon à la mendicité, et chargés de toutes les corvées ils avaient peu d'espoir de sortir de leur situation. Ils devenaient au mieux, la plupart du temps, musiciens, fifres ou tambours.

« A toutes les phases de notre histoire, nous retrouvons sur le champ de bataille et un peu partout, les petits tambours, ces enfants de soldats, ces enfants quelquefois maraudeurs et indisciplinés, mais toujours insouciantes et braves devant l'ennemi. » (« Les écoles d'enfants de troupe » 1894. Henri Charles-Lavauzelle.)



Le 1^{er} mai 1766, une ordonnance de Louis XV crée dans chaque compagnie ou escadron de chaque régiment de l'armée royale, deux postes budgétaires réservés aux fils de bas-officiers ou de soldats. Le premier consul Bonaparte remettra cette ordonnance en application en 1800, utilisant pour la première fois l'expression « enfants de troupe ». Le général Hugo en fera bénéficier son fils Victor.

En 1772 un officier de cavalerie, le chevalier de Pawlet ouvre à la barrière de Sèvres un établissement destiné à recevoir les fils de militaires morts ou blessés au service. Il pense arriver ainsi à préparer de bonnes recrues pour l'armée, tout en améliorant le sort de ces enfants. Je cite cette initiative personnelle, parce qu'elle servira de modèle, un siècle après, à la Boissière-Ecole.

Le duc de Liancourt, séduit par cette expérience décide la création d'écoles spécifiques mais avec la Révolution son projet n'a pas le temps d'aboutir.

La situation de ces enfants évolue à partir du Second Empire.

C'est tout d'abord le décret du 28 mai 1858 qui leur permet d'être inscrits sur les rôles d'un régiment, en qualité d'enfants de troupe, sous la seule condition d'être « fils d'officiers subalternes, de sous-officiers, caporaux ou soldats, en activité de service, en retraite ou morts en service commandé. »

Le régiment pourvoit à leur subsistance et à leur entretien sans négliger une instruction élémentaire, et des exercices physiques, jusqu'à l'âge de 14 ans.

Passé cet âge ils doivent travailler dans les bureaux, les ateliers militaires, les cuisines ou la musique afin de couvrir leurs frais.

En 1872 le service militaire devient obligatoire. L'armée va devoir gérer des effectifs importants, et a besoin de sous-officiers formés pour les encadrer. Elle réalise qu'il pourrait être efficace de les recruter parmi les enfants de troupe. Toutefois les résultats de l'organisation actuelle sont décevants, notamment en l'absence d'encadrement éducatif qualifié. L'idée d'ouvrir des écoles spécialisées s'impose alors.

La loi du 13 mars 1875 crée donc des « *écoles d'enfants de troupe* », et afin de tester la formule, une première école est ouverte à l'Hôtel des Invalides de Paris.

Toutefois, il s'avère très vite que les locaux de Paris ne sont pas adaptés. Dès le 5 octobre 1875, cette école expérimentale est donc transférée à Rambouillet, dans les locaux laissés vides par un hôpital militaire.

L'école de Rambouillet connaît un grand succès. Dix ans après, elle inspire donc la loi du 19 juillet 1884 qui fixe le cadre national qui restera en vigueur jusqu'en 1982. Le sort de ces enfants change enfin de manière radicale.

Désormais les fils de militaires peuvent, sous certaines conditions, être admis dans l'armée, en qualité d'*enfants de troupe*.

Ils restent jusqu'à 13 ans dans leur famille, qui reçoit une petite pension pour les élever, puis sont admis de 13 à 18 ans dans une des six écoles militaires préparatoires françaises de Rambouillet, Montreuil-sur-Mer, Saint-Hippolyte-du-Fort et des Andelys, pour l'infanterie, Autun pour la cavalerie, et Billom pour l'artillerie et le génie.

A 18 ans, l'élève doit contracter un engagement de cinq ans, faute de quoi il est rendu à sa famille qui doit alors rembourser à l'Etat la moitié des frais d'entretien que leur fils lui a coûtés.

En 1886, un homme d'affaires philanthrope, Olympe Hériot dit « le commandant Hériot », crée de ses deniers personnels un orphelinat à la Boissière-Ecole, sur le modèle imaginé un siècle avant par de Pawlet,

Le général Boulanger, alors ministre de la guerre, lui confère le statut « d'école *militaire préparatoire infantine* » qui viendra compléter le dispositif de la loi de 1884. Cette école fonctionnera ainsi jusqu'en 1966. Elle mérite un prochain article.

L'école de Rambouillet (« *Grandir, combattre, vaincre* ».)

Elle devait compter d'abord 250 élèves, et les 100 premiers arrivèrent le 26 février 1876. Une décision ministérielle de 1879 porta l'effectif à 320, et une seconde en 1884 à 450. A cette occasion la dénomination « école d'enfants de troupe » fut remplacée officiellement par celle « *d'école militaire préparatoire* ».

L'effectif restera longtemps à ce niveau de 450, réparti en 10 classes de 45 élèves avant d'être ramené à 320, soit 8 classes de 40, afin de répondre à de nouvelles normes pédagogiques.

Pour les accueillir il fallut faire quelques travaux d'aménagement intérieur, mais heureusement sans toucher aux extérieurs. Les appartements des étages accueillirent les logements d'officiers, l'infirmerie et une salle de visite, ainsi que tous les dortoirs des élèves.

Le rez-de-chaussée, à droite de l'entrée, reçut le parloir et les réfectoires, et à gauche les bureaux ainsi que le poste de garde.

Ateliers, salle de douche, amphithéâtre de physique et chimie, salles de classes, de dessin, d'escrime (transformée plus tard en salle de cinéma) s'étalaient sur toute la longueur du bâtiment.

La première cour servait de cour de récréation, la seconde reçut la forge, la menuiserie et l'atelier d'ajustage, et plus tard, une buanderie qui entretenait aussi bien le linge de l'école que celui du 4ème régiment de hussards.

Dans le prolongement du bâtiment, au nord, avait été installé un gymnase, que « *la Rambolitaine* », association de gymnastique de Rambouillet, avait le droit d'utiliser certains jours.

Il n'est pas nécessaire de décrire tous ces locaux : mieux vaut les visiter en regardant les cartes postales de l'époque. (Il s'agit de l'un des thèmes sur lesquels il existe le plus de cartes, avec le Château, la chasse à courre de la duchesse d'Uzés, la Ruche et l'Ecole Supérieure Professionnelle !)

<https://yveline.org/lecole-des-enfants-de-troupe/>

Sous la direction initiale du capitaine Roch ce sont des militaires qui assuraient les cours, chacun dans sa spécialité. Les cours généraux de l'instruction primaire furent d'abord assurés par les Frères des Ecoles Chrétiennes, tandis que les Filles de la Charité (soeurs de Saint-Vincent-de-Paul) prenaient en charge l'infirmerie, la lingerie et les dépenses de la cuisine.

Cependant, quelques années plus tard, la loi de 1882, qui réformait la loi Falloux, entraîna le remplacement des Frères par dix professeurs civils de Rambouillet.

Les élèves étaient répartis en 3 compagnies, chacune d'elle comprenant des pelotons, constitués pour 5 ans, d'élèves de même âge.

Leur instruction militaire comprenait des cours théoriques, d'administration, de topographie des exercices physiques, des cours de tir, d'escrime...

Quant aux professeurs civils, ils enseignaient les lettres, y compris l'Allemand, les sciences, le dessin...

Le 8 avril 1905 fut créé le *Brevet de préparation militaire* qui sanctionnait ces cinq années d'études.

En 1917 il sera remplacé par le *Certificat de Préparation au Service Militaire*, la guerre ayant mis en évidence la nécessité de monter le niveau de formation.

Une seconde réforme en 1924 conduira à des sélections internes et à des parcours adaptés dont une partie se passera toujours à Rambouillet, mais une autre à Autun.

Tirés de la collection CH&M Painvin, voici quelques pages du cours de comptabilité : <https://yveline.org/lecole-des-enfants-de-troupe/>

Le succès de l'école durera pendant plus d'un demi-siècle et de nombreux anciens élèves s'illustreront dans une carrière militaire de haut niveau.

Cependant, en 1934, dans le cadre d'une réforme nationale, les écoles de Rambouillet et de Saint-Hypolite-du-Fort seront fusionnées et transférées à Epinal. En 39 cette école sera déplacée durant un an à Niort, et en 1946 elle sera transférée à Aix-en-Provence, où elle existe toujours.

C'est naturellement avec un grand regret que les habitants de Rambouillet virent ainsi partir cette école, dont les élèves se rencontraient souvent dans les rues de la ville, à l'église Saint Lubin, ou dans les défilés, lors des fêtes de la commune.



Et aujourd'hui ?

En 1974, les écoles d'enfants de troupe sont transformées en *collèges militaires*, qui, en 1982, sont complétés par des *lycées militaires*. Ils accueillent alors garçons et filles.

A côté du Prytanée national militaire de la Flèche, on peut citer notamment les lycées militaires de Saint-Cyr, d'Autun, d'Aix-en-Provence, le Centre d'instruction navale de Brest ou l'école des pupilles de l'air de Montbonnot-Saint-Martin.

Et bien que transférée à l'Education Nationale en 1966, l'Ecole Hériot de la Boissière-Ecole accueille toujours prioritairement en internat des enfants de militaires.

La dénomination « *enfants de troupe* » existe encore aujourd'hui. Elle désigne les élèves issus des lycées et collèges militaires.



Quant aux écuries du comte de Toulouse, que l'on n'appelle plus que « *caserne des gardes* » elles abritent désormais des logements du personnel des Armées. Elles ont su traverser les siècles et changer plusieurs fois d'affectation sans rien perdre de la grâce de leur architecture.

Christian Rouet